**BAIL DE RÉSIDENCE PRINCIPALE**

**MODÈLE DE PRÉAVIS PERMETTANT AU BAILLEUR DE METTRE FIN AU BAIL DE 9 ANS POUR TRAVAUX IMPORTANTS DANS PLUSIEURS LOGEMENTS**

**Que savoir, que faire ?**

Le bailleur peut mettre fin à un bail de 9 ans, à tout moment, moyennant un préavis de 6 mois, pour travaux importants dans plusieurs logements qui lui appartiennent dans le même immeuble. Le préavis doit indiquer que le montant des travaux dépasse 2 années de loyer de l’ensemble des logements concernés par les travaux. Est annexée au préavis, soit la copie du permis d’urbanisme, soit une description des travaux accompagnée d’une estimation détaillée du coût, soit la copie d’un contrat d’entreprise. Le préavis est envoyé par lettre recommandée. Le préavis prend cours le premier jour du mois qui suit celui au cours duquel il est envoyé *(envoi le 16 octobre = prise de cours au 1er novembre).* ATTENTION : le bail ne peut pas être résilié pour travaux pendant la première année de la location.

**En pratique**

**Date**

**Lettre recommandée**

Madame / Mademoiselle / Monsieur,

Par la présente, je tiens à vous informer que je désire mettre fin au bail vous donnant en location une maison / un appartement / un studio / une chambre situé(e) .................................................................................................................................................

Le préavis prend cours le …/ …/ ….… pour se terminer le …/ …/ …….

En effet, je souhaite réaliser des travaux importants dans plusieurs logements dans votre immeuble, dont le vôtre.

Le montant des travaux s’élève à …………………….. EUR.

Vous trouverez en annexe les documents justifiant de mon souhait de réaliser les travaux.

Veuillez agréer, Madame / Mademoiselle / Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**SIGNATURE DU BAILLEUR**